

## Séance extraordinaire du 21 octobre 2024

Province de Québec  
MRC de D'Autray  
Municipalité de Saint-Barthélemy

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Barthélemy tenue le 21 octobre 2024 à 17 h 00 à la salle du conseil située au 1980 rue Bonin à Saint-Barthélemy.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Monsieur Robert Sylvestre, maire

Monsieur Jean-Pierre Morin, conseiller au siège # 1

Monsieur Sylvain Labranche, conseiller au siège #2

Madame Anna Adam, conseillère au siège #4

Monsieur François Bérard, conseiller au siège # 5 (ARRIVÉ À 17H05 AU POINT 4.1)

Monsieur Claude Jean, conseiller au siège # 6

Absent : Monsieur François Bertrand, conseillère au siège # 3

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le greffier-trésorier, monsieur Sébastien Demers, confirme que l'avis de convocation pour la séance extraordinaire du 21 octobre 2024 a été transmis, en bonne et due forme le 18 octobre à tous les membres du conseil.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17 h 00 heures sous la présidence de monsieur Robert Sylvestre, maire. Monsieur Sébastien Demers, directeur général et greffier-trésorier assiste à la séance et agit à titre de greffier de la séance.

2024-10-217

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Anna Adam, appuyé de monsieur le conseiller Claude Jean et résolu :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

### 3. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL

### 4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### 4.1 EMBAUCHE À LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE

### 5. FINANCES

### 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

### 7. TRANSPORT ET HYGIÈNE DU MILIEU

#### 7.1 ACHAT – ÉQUIPEMENT POUR LA STATION DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE

#### 7.2 AUTORISATION – SIGNATURE DU CONTRAT GRÉ À GRÉ POUR LE DÉNEIGEMENT DE CERTAINS SECTEURS DE LA MUNICIPALITÉ POUR 2024-2025 ET 2025-2026

### 8. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

## 9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

## 10. LOISIRS ET CULTURE

## 11. DIVERS

Monsieur le maire demande le vote  
Adoptée à l'unanimité

## 3. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL

## 4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2024-10-218

### 4.1 EMBAUCHE À LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE

**ATTENDU QUE** la Municipalité désire pourvoir un poste à la direction générale adjointe;

**ATTENDU QU'** une candidate s'est démarquée lors du processus de sélection;

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Labranche, appuyé de monsieur le conseiller Jean-Pierre Morin et résolu :

**QUE** le conseil nomme madame Josée Chabot au poste de directrice générale adjointe, et ce à partir du 28 octobre 2024;

**QUE** le conseil autorise le maire et le directeur général a procédé à la signature du contrat de travail établi entre madame Josée Chabot et la Municipalité tel qu'il leur a été présenté;

Monsieur le maire demande le vote  
Adoptée à l'unanimité

## 5. FINANCES

## 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

## 7. TRANSPORT ET HYGIÈNE DU MILIEU

2024-10-219

### 7.1 ACHAT – ÉQUIPEMENT POUR LA STATION DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE

**CONSIDÉRANT** certains bris à des équipements clefs au bon fonctionnement de la station de traitement de l'eau potable;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de l'entrepreneur Ben électromécanique;

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bérard, appuyé de monsieur le conseiller Sylvain Labranche et résolu :

**QUE** le conseil autorise le directeur général a procédé à l'achat des équipements détaillés dans la soumission 14420002 de Ben électromécanique du 16 octobre 2024.

Monsieur le maire demande le vote  
Adoptée à l'unanimité

2024-10-220

**7.2 AUTORISATION – SIGNATURE DU CONTRAT GRÉ À GRÉ POUR LE DÉNEIGEMENT DE CERTAINS SECTEURS DE LA MUNICIPALITÉ POUR 2024-2025 ET 2025-2026**

**ATTENDU QUE** la Municipalité souhaite déneiger les rues de certains secteurs de la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entreprise Ferme Viateur Laurendeau et Fils inc. a su offrir un service de qualité lors des saisons 2020-2021, 2021-2022 et 2023-2024;

Il est proposé par madame la conseillère Anna Adam, appuyé de monsieur le conseiller Jean-Pierre Morin et résolu :

**QUE** le conseil autorise le directeur général à signer le contrat de gré à gré entre la Municipalité et Ferme Viateur Laurendeau et Fils inc. tel qu'il leur a été présenté.

Monsieur le maire demande le vote  
Adoptée à l'unanimité

- 8. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME
- 10. LOISIRS ET CULTURE
- 11. DIVERS
- 12. PÉRIODE DE QUESTIONS

AUCUN PUBLIC

Début : 17 h 00

Fin : 17 h 15

2024-10-221

**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bérard, appuyé de monsieur le conseiller Claude Jean et résolu :

**QUE** cette assemblée soit levée à 17 h 15.

Monsieur le maire demande le vote  
Adoptée à l'unanimité

---

Robert Sylvestre  
Maire

---

Sébastien Demers  
Directeur général et greffier-trésorier

Je, Robert Sylvestre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.